

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juillet 2021

RELATIVES À L'INFORMATION DU PARLEMENT SUR LES FINANCES PUBLIQUES - (N°
4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 5

À l'alinéa 1, après le mot :

« règlement »,

insérer les mots :

« du budget de l'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.